

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stéphane Bouillon, préfet du Rhône, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes nommé à la présidence du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Stéphane Bouillon a été nommé président du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse⁽¹⁾ par décret du président de la République. Il succède à Henri-Michel Comet.

Ancien élève de l'ENA, M. Bouillon est depuis octobre 2017 préfet du Rhône, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et préfet coordonnateur du bassin Rhône-Méditerranée. Il était auparavant préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur⁽²⁾. Passionné par les sujets de l'eau et conscient des enjeux liés au changement climatique, son parcours l'a amené à connaître plusieurs des territoires couverts par l'agence (Corse et PACA, notamment).



Parmi les dossiers prioritaires, la préparation du 11^{ème} programme de l'agence de l'eau pour les années 2019-2024 va mobiliser le conseil d'administration jusqu'à la fin de l'année 2018, dans un contexte difficile. L'agence de l'eau doit en effet faire face à une forte réduction de ses moyens financiers et humains alors qu'elle doit répondre aux priorités fixés dans les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, en premier lieu l'adaptation au changement climatique, et à l'extension de son champ d'intervention au milieu marin et à la biodiversité.

Ce contexte difficile doit la conduire à hiérarchiser davantage ses actions. Stéphane Bouillon salue le travail déjà accompli par le Conseil d'administration, sous la présidence de son prédécesseur, qui vise à dégager pour ce futur programme des priorités fortes telles que l'adaptation au changement climatique, la reconquête de la biodiversité notamment aquatique, la lutte contre les pollutions toxiques et la solidarité entre les territoires, mais aussi des renoncements sur certaines politiques moins prioritaires. Il entend poursuivre ce travail dans le dialogue avec toutes les parties prenantes des comités de bassin Rhône-Méditerranée et de Corse, pour aboutir fin 2018 à l'adoption d'un 11^{ème} programme qui restera ambitieux. « L'expertise de l'agence de l'eau est reconnue et attendue par nos partenaires sur le terrain », relève le préfet de région. Cette expertise de l'agence, qu'elle va devoir redéployer au regard des priorités, constitue un atout important ».

1. Le conseil d'administration de l'agence de l'eau est composé de 38 membres : le président nommé par décret, 12 représentants des collectivités et 12 représentants des usagers (avec à chaque fois 11 membres issus du bassin Rhône-méditerranée et 1 du bassin de Corse), 12 représentants de l'Etat (dont le préfet de Corse) et 1 représentant du personnel.

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat, sous tutelle du ministère de la Transition énergétique et solidaire, entièrement dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité. Elle met en œuvre la directive cadre sur l'eau de 2000 qui vise l'atteinte du bon état des eaux. L'agence emploie 370 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 M€.

2. Avant d'être nommé en Auvergne-Rhône-Alpes, Stéphane Bouillon a été notamment préfet de la Loire, préfet de Corse, préfet d'Alsace et préfet de la région Provence-Alpes Côte d'Azur.

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : Valérie Santini 04 72 71 28 63 - valerie.santini@eurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 - laurence@plus2sens.com